



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2010

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 896

Sommaire

Rapport d'activité	3
1. Contexte économique	3
2. Les faits marquants	3
3. L'activité commerciale	3
a. Collecte	3
b. Crédits	4
4. Les résultats financiers sociaux et consolidés	5
a. Résultats (comptes sociaux)	5
b. Bilan (comptes sociaux)	6
c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés	7
5. Le dispositif de ratio prudentiel	9
6. Le dispositif de contrôle interne	9
a. Le contrôle permanent	9
b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité	9
c. Le contrôle périodique	10
7. Les facteurs de risque	10
a. Le risque de crédit et de contrepartie	10
b. Le risque de marché	14
c. Le risque de taux	16
d. Le risque de liquidité	16
e. Les risques opérationnels	17
8. Les certificats coopératifs d'investissement	18
a. L'évolution du nombre de titre	18
b. La valeur boursière	18
c. Le rendement du titre	18
d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou	18
9. Les perspectives	19
Comptes consolidés intermédiaires résumés	20
1. Compte de résultat	20
2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net	21
3. Bilan actif	22
4. Bilan passif	23
5. Tableau de variation des capitaux propres	24
6. Tableau des flux de trésorerie	25
7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe	26
8. Périmètre de consolidation – parties liées	28
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010	29
Déclaration du Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou	30

Rapport d'activité

1. Contexte économique

L'environnement économique est marqué par

- Un ralentissement du PIB au premier trimestre 2010 (+ 0,1 %) contre + 0,6 % au dernier trimestre 2009,
- Un taux de chômage qui se stabilise au premier trimestre 2010 au niveau, déjà élevé, atteint en fin 2009 de 9,5 % et qui marque une hausse significative sur un an.
- Dans ce contexte, l'inflation reste contenue avec un taux de 1,5 % à fin juin et une estimation autour de 1,7 % pour l'année 2010.

Le contexte financier est toujours marqué par un niveau de taux court bas souhaité par la Banque Centrale Européenne compte tenu du contexte économique encore incertain. Les taux longs des emprunts d'état français se situent à des niveaux également bas même si l'écart avec les taux allemands est historiquement élevé. L'écart entre taux longs et taux courts demeure important.

2. Les faits marquants

Afin de soutenir le groupe Crédit Agricole et son développement, la Caisse Régionale a décidé de réinvestir la totalité du dividende perçu de la SAS Rue La Boétie, représentant le dividende versé par Crédit Agricole SA au titre de l'année 2009.

Avec des réalisations de nouveaux crédits en hausse de près de 45%, la Caisse Régionale retrouve un niveau d'activité commerciale soutenu. La dynamique est particulièrement forte sur le marché de l'habitat où la Caisse Régionale a su prendre une part prépondérante sur un marché tiré par le niveau des prix d'achat, le niveau des taux d'emprunts attractifs et les mesures fiscales incitatives à l'accession à la propriété.

La construction d'un système d'information unique pour l'ensemble des caisses régionales est maintenant lancée. Cet investissement dont le retour sera rapide va doter les caisses régionales de Crédit Agricole d'un outil très orienté client, basé sur les dernières technologies et qui sera très évolutif.

Enfin, dans le contexte économique actuel, les encours de créances douteuses et litigieuses progressent de 14,7 millions d'euros, reflétant les difficultés d'un nombre croissant de clients. Ces créances ne représentent toutefois que 2,9 % des encours totaux de crédits.

3. L'activité commerciale

a. Collecte

A fin juin 2010, l'encours de la collecte a progressé de + 3,9 % sur un an pour atteindre 10,7 milliards d'euros.

Au 30 avril 2010, la part de marché bancaire s'établit à 33,6 % en progression de + 0,8 point sur un an confortant ainsi notre place de leader.

En structure, la situation de la collecte de la Caisse Régionale est la suivante :

- L'encours de l'épargne Crédit Agricole, à 6,4 milliards d'euros, progresse de + 3,5 % :
 - Le compartiment des Ressources Monétaires, composé des dépôts à vue et des ressources monétaires rémunérées (DAT, CDN), s'établit à 2,0 milliards d'euros. Il progresse de + 1,3 % grâce aux dépôts à vue dont l'encours est en progression de + 11,8% sur un an.
 - Les livrets continuent de bénéficier de la forte dynamique du Livret A (+ 17,9 %). L'encours de l'ensemble des livrets atteint 1,8 milliard d'euros en progression de + 5,0 %.
 - Le compartiment épargne-logement, tiré par le PEL dont l'attrait est fort, a enregistré une progression de + 7,1 % sur un an pour atteindre 1,6 milliard d'euros.
 - Les autres produits bancaires (PEP, comptes à terme et emprunts CASA, ...) progressent plus faiblement (+ 1,0 %).
- La collecte hors bilan, à 4,3 milliards d'euros, progresse de + 4,2 % :
 - L'assurance-vie reste un placement apprécié de la clientèle. La progression de l'ensemble des produits d'assurance-vie, dont l'encours atteint 3,7 milliards d'euros, est de + 6,2 %.
 - La faiblesse des taux monétaires a pesé sur l'attractivité des OPCVM monétaires. Malgré la hausse des marchés action sur un an, le total des OPCVM détenus par nos clients, soit un encours de 0,6 milliard d'euros, baisse de - 4,3 %.

b. Crédits

L'encours de crédits, à 7,5 milliards d'euros à fin juin 2010, progresse sur un an de 333 millions d'euros, soit + 4,6 %.

Au 30 avril 2010, la Caisse Régionale détient 37,7 % du marché bancaire des crédits.

Les nouveaux crédits ont connu un net rebond sur le premier semestre 2010. Nous sommes leader sur le marché et nos réalisations, tous types de prêts confondus, ont progressé de + 45% pour atteindre 809 millions d'euros. Cela traduit notre rôle moteur dans le développement de nos territoires.

Cette évolution est particulièrement marquée sur l'habitat. Nous avons mis toute notre expertise et notre capacité de distribution au service de l'accompagnement des mesures de relance dont a bénéficié ce marché.

Nos réalisations de crédits à l'habitat ont ainsi atteint 373 millions d'euros (+ 79,0 %).

Les réalisations des crédits à la consommation sont stables à 72 millions d'euros. Les encours des particuliers (3,4 milliards d'euros) progressent de + 6,0 %.

Nous continuons à soutenir l'investissement local tant par les réalisations de crédits à l'agriculture (98 millions d'euros), que par celles des crédits aux entreprises et aux professionnels (207 millions d'euros, crédit-bail inclus).

Tous types de crédits confondus, les encours de crédits aux agriculteurs (0,9 milliard d'euros) progressent de +3,3 % et ceux aux professionnels et entreprises (2,4 milliards d'euros) de +4,1 %.

Les réalisations de crédits aux collectivités s'élèvent à 59 millions d'euros au premier semestre 2010. Les encours (0,6 milliard d'euros) progressent de +1,3%.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	30/06/2009	Évolution en %
Encours de la collecte	10 658	10 258	+ 3,9 %
Encours des prêts	7 487	7 154	+ 4,6 %

4. Les résultats financiers sociaux et consolidés

a. Résultats (comptes sociaux)

Le compte de résultat, présenté ci-dessous, intègre les soldes intermédiaires de gestion, tels qu'ils sont définis par la profession bancaire, selon une norme diffusée par l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI). Elle est retenue afin de donner une vision plus analytique du compte de résultat. Certains postes sont présentés en compensant les produits et charges de même nature (charges générales d'exploitation et autres postes concourant au résultat net).

Libellé	30/06/2010	30/06/2009	Evo. en %
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	98 409	83 074	18,46%
Produits nets de commissions	64 424	59 857	7,63%
Produits nets sur opérations financières	-1 337	-731	82,90%
Autres produits nets d'exploitation	-841	-594	41,58%
Produit net bancaire	160 655	141 606	13,45%
Frais de personnel	47 960	45 022	6,53%
Autres frais administratifs	28 002	27 804	0,71%
Dotations aux amortissements	3 309	3 970	-16,65%
Résultat brut d'exploitation	81 384	64 810	25,57%
Coût du risque	-21 986	-12 882	70,67%
Résultat net sur Actifs immobilisés	-2 434	-4 543	-46,42%
Dotations/reprises FRBG	0	0	
Résultat exceptionnel	0	0	
Charge fiscale	-20 860	-14 652	42,37%
Résultat net	36 104	32 733	10,30%

Le produit net bancaire est en hausse de 13,45 % grâce :

- au dynamisme de l'activité commerciale qui permet une augmentation des capitaux intermédiés et une meilleure contribution de la vente de services ;
- au contexte de taux de marché qui favorise la marge de transformation positive.

Hors exceptionnel, les charges de fonctionnement sont contenues (+ 0,7 %). En global, leur évolution (+ 3,2 %) est due pour l'essentiel à l'anticipation des coûts de création du nouveau système d'information groupe orienté client et très évolutif dont le retour sur investissement sera bref.

La progression des frais de personnel est due pour partie à l'impact de l'anticipation des frais de reclassement des personnels informatiques dans le cadre du projet Nice.

Le Résultat Brut d'Exploitation progresse de 25,6 % à 81,4 M€.

Les encours CDL sont en hausse de 14,7 M€. Ils atteignent 218,8 M€ soit un taux de créances douteuses et litigieuses de 2,90 % au 30/06/10, contre 2,78 % au 31/12/09.

Le coût du risque atteint 22 millions d'euros. Il est constitué de provisions sur dossiers identifiés à hauteur de 16 M€ et de provisions collectives (6 M€) calculées sur dossiers risqués mais non encore CDL selon des critères précisés dans les règles bâle2.

Le taux de provision des créances douteuses et litigieuses est de 66,86 % en hausse de 0,18 pt sur le semestre.

Le résultat net sur actifs immobilisés est constitué d'une dotation aux provisions sur le titre Sacam International, holding commun aux caisses régionales et à Crédit Agricole SA qui détient les participations bancaires détenues à l'étranger. Cette dépréciation est consécutive notamment aux difficultés rencontrées par la filiale grecque Emporiki.

Après un impôt en forte hausse + 42 %, le résultat net progresse de 10,3 % à 36,1 millions d'euros.

b. Bilan (comptes sociaux)

Structure de l'Actif (en pourcentage)

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Crédits clients	83,7	83,0	81,3
Trésorerie et Banques	4,9	5,5	7,3
Immobilisations et Titres	9,5	9,8	9,8
Comptes Encaissements et Régularisation	1,8	1,7	1,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Le total du bilan progresse en un an de + 1,3 %. Il s'élève à 8,894 milliards d'euros au 30/06/2010.

Cette évolution s'explique notamment par la progression des encours crédits de 4,6 % depuis un an.

Le poste Trésorerie et banques correspond aux placements des excédents monétaires à vue et à terme, ainsi qu'aux encaisses en agence. Ce poste baisse de - 31,5 % depuis le 30/06/2009 notamment en raison de l'échéance d'un placement effectué auprès de CAsa.

Le poste Immobilisations et titres (de participations et de placement) atteint 849 millions d'euros en faible baisse de - 1,4 % depuis un an.

Les comptes d'encaissements et de régularisations sont en hausse de 13,2 % depuis le 30/06/2009.

Structure du Passif (en pourcentage)

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Opérations internes au Crédit Agricole	61,2	61,3	62,4
Comptes créditeurs de la clientèle	22,9	23,6	22,9
Comptes de tiers et divers	2,5	1,8	1,8
Provisions, FRBG et dettes subordonnées	1,5	1,4	1,4
Capitaux propres	12,0	11,8	11,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les opérations internes au Crédit Agricole sont relativement stables à 5,44 milliards d'euros puisqu'en un an leur évolution n'est que de - 0,7 %. Elles sont liées, d'une part, à l'évolution de la collecte clientèle centralisée à Crédit Agricole SA, et d'autre part, au refinancement des prêts effectués auprès de la clientèle.

Les comptes créditeurs auprès de la clientèle (comptes à vues, dépôts à terme, bons de caisse et certificats de dépôts négociables) sont en hausse de + 1,4 % à 2,037 milliards d'euros.

Les provisions et dettes subordonnées sont en hausse de 8,8 % à 130 millions d'euros.

Les capitaux propres augmentent de 5,5% et représentent une part de 12 % du bilan, en progression régulière.

c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés

Les principaux écarts entre le résultat net social et le résultat consolidé.

En application de l'instruction n° 91-06 de la Commission Bancaire, le Crédit Agricole a décidé d'établir, à compter du 30 juin 1997, des comptes consolidés. Ainsi, depuis cette date, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou produit et publie des comptes consolidés qui intègrent les comptes de ses 64 Caisses Locales.

Le résultat consolidé est obtenu en consolidant le résultat de la Caisse Régionale avec ceux des Caisses locales affiliées et après les retraitements spécifiques liés aux normes de consolidation. L'essentiel des retraitements provient de

l'élimination des opérations réciproques, de la comptabilisation de la situation fiscale latente, du retraitement des crédits-baux et de la mise en œuvre des normes IAS.

Comparaison synthétique des comptes sociaux et consolidés (en milliers d'Euros)

RESULTAT	Individuels 30/06/2010	Consolidés		Ecart en % Consolid/ Individuels	Evolution Consolid. 2010/2009
		30/06/2010	30/06/2009		
Produit Net Bancaire	160 655	162 591	132 414	1,2%	22,8%
Résultat Brut d'Exploitation	81 384	82 654	55 426	1,6%	49,1%
Coût du risque	21 986	21 986	14 329	0,0%	53,4%
Gains ou perte nets sur autres actifs	-2 434	-1	-69		
Charges Fiscales	20 860	19 024	13 985	-8,8%	36,0%
Résultat Net	36 104	41 643	27 043	15,3%	54,0%

BILAN	Individuels 30/06/2010	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2010	30/06/2009	Consolid/ Individuels	Consolid. 2010/2009
TOTAL BILAN	8 894 317	8 878 207	8 783 498	-0,2%	1,1%
CAPITAUX PROPRES	1 064 835	1 190 213	1 123 125	11,8%	6,0%

Le résultat :

Au-delà des évolutions constatées sur le résultat net social, l'essentiel des écarts provient des retraitements de consolidation. Ainsi, la hausse plus prononcée du PNB consolidé s'explique par le traitement comptable des provisions passées en 2008 sur les titres de placement au moment de la crise financière. Ces dernières ont impacté en 2008 le résultat en social et le niveau des fonds propres en consolidé. Les cessions de ces mêmes titres de placement en 2009 n'affectent que le seul résultat consolidé à hauteur de 10,7 M€. L'évolution 2010 du résultat consolidé par rapport à 2009 s'en trouve donc significativement favorisée.

Le bilan :

Les principaux retraitements au niveau du bilan concernent d'une part, l'annulation des opérations réciproques entre la Caisse Régionale et les Caisses locales, et d'autre part, le stock d'impôts différés.

L'évolution des fonds propres consolidés tient compte d'une valorisation à la juste valeur de la SAS Rue de la Boétie déterminée sur la base d'une convention de liquidité en vigueur depuis le 19 mars 2009, qui a pour vocation de régir toute éventuelle cession.

5. Le dispositif de ratio prudentiel

Le CRD

Selon le règlement 91.05, les établissements de crédit doivent présenter un ratio de solvabilité supérieur à 8 % (CRD : Capital Requirements Directive).

Au 30 juin 2010, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou satisfait à cette exigence avec un ratio de l'ordre de 12,45 %. Ce ratio est établi conformément aux nouveaux textes concernant la surveillance prudentielle Bâle 2.

	juin 2010	Déc 2009	juin 2009
CRD	12,45 %	12 ,09 %	11,63 %

6. Le dispositif de contrôle interne

Dans le cadre des missions assignées au dispositif de contrôle interne (performance financière et protection contre les risques de pertes, connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, conformité aux lois et règlements et aux normes internes, prévention et détection des fraudes et erreurs, exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables), le comité de contrôle interne sous l'égide du Directeur Général assure le pilotage du dispositif, à travers la coordination des trois fonctions de contrôle, à savoir le contrôle Périodique (Audit-Inspection), le Contrôle Permanent, le Contrôle de la Conformité. Le comité de contrôle interne s'est réuni deux fois au 1er semestre 2010. Le Comité d'audit et le Conseil d'Administration ont été informés les 19 et 23/04/2010 par le Responsable du Contrôle Permanent de l'activité et des résultats du contrôle interne.

a. Le contrôle permanent

Les contrôles permanents sont réalisés au sein des services / unités / directions / métiers, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents. Ces contrôles portent notamment sur le respect des limites, de la politique "risque", des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc.

Le plan de contrôle est majoritairement décliné dans un seul outil qui en permet l'administration et le pilotage. Ce plan est revu périodiquement et il évolue notamment avec les préconisations issues des audits réalisés par le Contrôle périodique.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Au 1er semestre 2010, la poursuite de la prévention et du contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme s'est traduite par la réalisation de contrôles documentés, grâce notamment à l'utilisation des outils de surveillance des opérations clients avec un suivi du dispositif par la Direction Générale en Comité de contrôle interne. L'année 2010 est également consacrée à l'extension du champ d'analyse du nouvel outil traitant de la sécurité financière

ainsi qu'à l'évolution des contrôles internes de conformité et à leur formalisation dans l'outil de suivi des contrôles internes.

c. Le contrôle périodique

Les missions d'audit se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel basé sur une cartographie des risques. Les investigations du premier semestre 2010 ont concerné aussi bien des Agences que les Services du siège.

Le dispositif de suivi des préconisations émises par les missions s'appuie sur un outil informatique dédié et a été actionné au cours du semestre.

7. Les facteurs de risque

a. Le risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations et que celle-ci représente une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

La Caisse Régionale applique les exigences réglementaires du Comité de la Réglementation Bancaire, les règles internes du groupe Crédit Agricole et les recommandations du Comité de Bâle.

▪ Exposition maximale

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	2 022	515
Instruments dérivés de couverture	47 386	38 447
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	482 338	492 886
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	403 107	437 749
Prêts et créances sur la clientèle	7 504 002	7 351 821
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	198 654	214 133
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	8 637 509	8 535 551
Engagements de financement donnés	1 278 090	1 216 411
Engagements de garantie financière donnés	295 755	287 461
Provisions - Engagements par signature	-593	-592
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 573 252	1 503 280
TOTAL EXPOSITION NETTE	10 210 761	10 038 831

▪ Principales évolutions en terme d'objectifs et de politique :

Le Conseil d'Administration définit la politique de maîtrise du risque de crédit et les règles acceptables pour la Caisse Régionale Touraine Poitou.

Un suivi spécifique est dédié au déploiement du dispositif Bâle II et au rapprochement comptables des applicatifs.

Le respect de la mise en œuvre de la Politique Crédit et du bon fonctionnement du dispositif d'octroi et de surveillance des risques crédits entre dans le périmètre de contrôle de la Caisse Régionale. Ce dispositif de contrôle est directement rattaché au Directeur Général.

▪ **Instances Gestionnaires :**

Les comités des risques

Sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, ces comités sont composés des Directeurs de Marché, du Directeur Finances et Risques, des chefs de service Financement, Contentieux et Contrôle Permanent.

Les Comités des risques examinent l'évolution des risques de la Caisse Régionale, prennent en charge la revue de portefeuille des dossiers risqués, avec éventuelle décision de passage en CDL et de provisionnement. Ils intègrent l'analyse des données Bale II : validation des entrées en défaut à dire d'expert, dégradations de cotation, notation des clients par les outils nationaux. Ils définissent aussi des évolutions de procédures nécessaires à une amélioration de la maîtrise des risques.

Le recouvrement amiable

A partir de la connaissance d'un incident, le recouvrement amiable, rythmé par des délais prédéfinis est pris en charge par le réseau des Agences de proximité ou les Agences Entreprises.

En fonction d'un système général approuvé par le Bureau du Conseil, la Direction Générale définit une procédure adaptée à chaque marché et la met en œuvre.

La Direction Financière Risques est associée au recouvrement de toutes créances supérieures à 700 € dès lors que le retard est supérieur à 51 jours excepté :

- s'il y a plan d'apurement contractualisé par toute forme d'écrit et dont les échéances sont respectées,
- si le comité des risques en décide autrement à partir d'un dossier argumenté
- lorsque, dans le cadre d'un projet immobilier, la Direction des Marchés Spécialisés propose un plan de régularisation approuvé par le Bureau du Conseil.

▪ **Mesures de risques Globales : critères « Bâle2 »**

Situation au Juin 2010 <i>en millions d'€uros</i>						
	EAD	% EAD	EL	% EL	RWA	RWA/EAD en %
RETAIL (Banque de Détail)						
Créances saines	6 358	100%	20	100%	866	14%
Créances en défaut	212	100%	123	100%		
Total Retail	6 570		143		866	13%
CORPORATE (Grande Clientèle)						
Créances saines	2 034	100%	16	100%	1 287	63%
Créances en défaut	75	100%	27			
Total Corporate	2 109		43		1 287	61%
Total Bâle2						
<u>Créances saines</u>	8 392	97%	36	20%	2 153	26%
<u>Créances en défaut</u>	287	3%	150	80%	-	
Total Bâle2	8 679	100%	188	100%	2 153	25%

Source Arcade V4

EAD : Exposition au moment du défaut

EL : Montant de la perte attendue (Expected Loss)

▪ **Réduction du risque de crédit : garanties reçues et sûretés**

Conformément au principe mis en œuvre par le groupe Crédit Agricole dans le cadre de la réglementation Bâle 2, la Caisse Régionale prend en compte les sûretés réelles ou personnelles en tant que technique de réduction du risque.

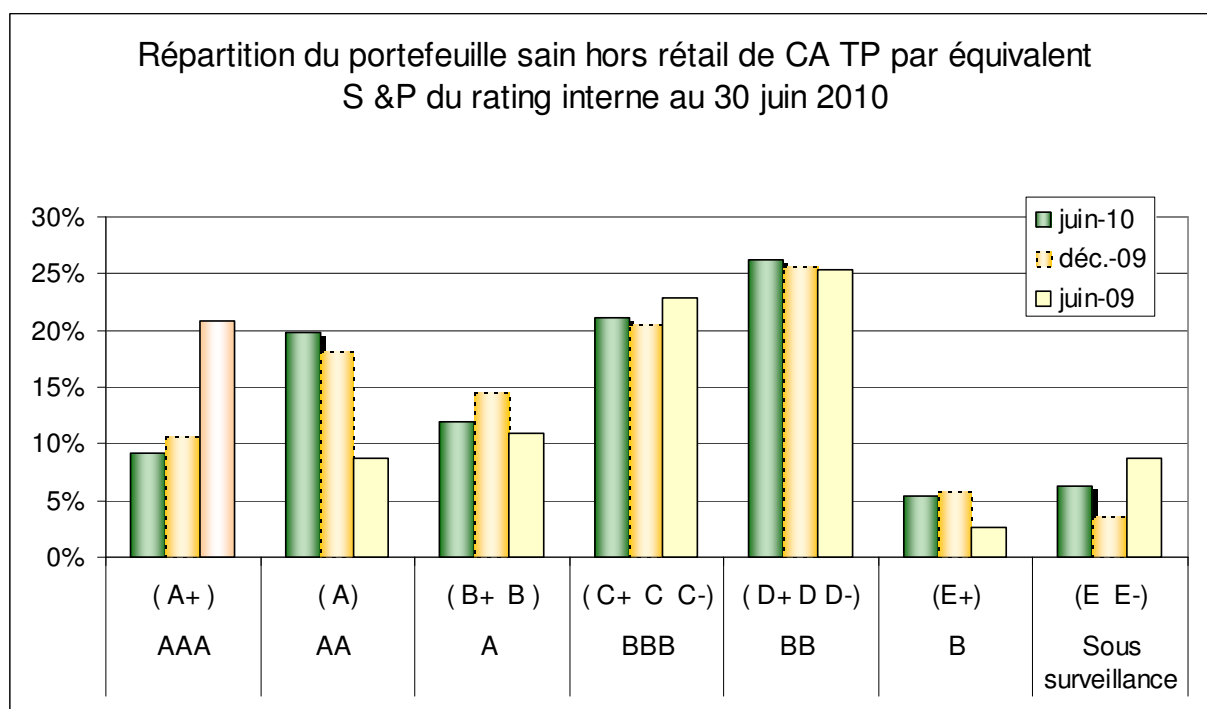
La Caisse Régionale valorise ces garanties conformément aux règles en vigueur dans le groupe

▪ **Analyse des encours par notation interne**

La politique de notation interne couvre 99.7% de l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques).

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après correspond aux engagés accordés à ses clients sains hors banque de détail.

La répartition par rating présentée en équivalent notation Standard & Poors est la suivante :



NB : modification de la cotation des Collectivités Publiques le dernier semestre 2009 de A+ (AAA) à A (AA).

▪ **Politique de dépréciation et couverture des risques**

La constitution de provisions pour risque de contrepartie est déterminée sur la base d'un examen individuel des créances (provisions pour créances douteuses).

La Caisse Régionale se doit de constituer des provisions à hauteur des pertes probables relatives à des créances non dépréciées sur base individuelle.

Les différents types de provisions sont les suivantes :

- Provisions sur créances douteuses

Provisions individualisées portant sur des créances comptables identifiées comme douteuses.

- Provisions sur créances non douteuses

Provisions collectives portant sur des créances sensibles, calculées à partir des modèles Bâle II ou portant sur des secteurs sensibles (provisions sectorielles ou filières)

Segment GR (Marché Bâle II)	Encours Bruts	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations	Taux de couverture encours dépréciés
Banque de Détail	5 909	72	93	165	58%
Grande Clientèle	1 595	24	26	50	81%
TOTAL	7 504	96	119	215	64%

Sources : Arcade V4
en millions d'euros

Provisions sur créances non douteuses

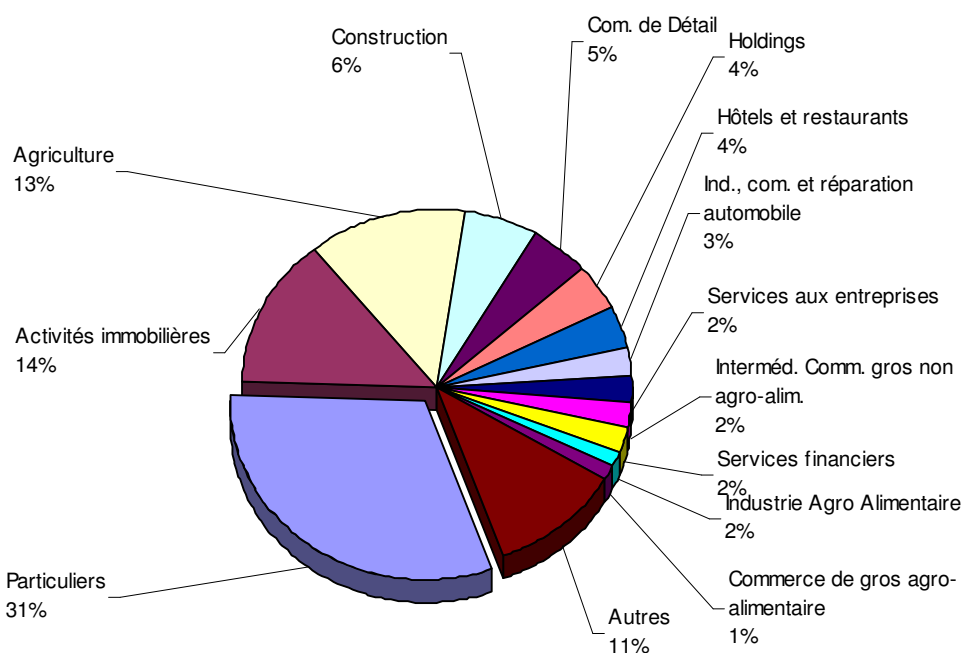
(en millions d'Euros)	juin-10	déc-09	juin-09	Dotations 2010
Provisions collectives Bâle II	51,7	44,5	39	7,2
Provisions filières	19,2	19,2	22,9	0
Total	70,9	63,7	61,9	7,2

Ces provisions concernent, d'une part, certaines filières économiques spécifiques (agricoles ou professionnels de l'immobilier) et d'autre part, des dotations basées sur les modèles de notation Bâle II de la banque de détail et des entreprises.

Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Ventilation des encours Bâle II et impact EL (perte attendue) situation au 30/06/2010

Encours EL (Expected Loss) par activités économiques



Coût du risque

Le coût du risque augmente en juin 2010 suite à un réajustement du niveau de provisionnement des créances collectives.

Détail	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Créances douteuses	14 938	25 685	12 701
Risques sur encours crédit	7 193	1 946	143
Autres risques et charges	-145	-340	-446
Provisions titres douteux	0	0	483
Autres éléments actif circulant	0	0	0
Total coût du risque	21 986	27 292	12 882

b. Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

Exposition au risque :

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La Caisse Régionale ne détient pas de Trading book, et, son Banking book est constitué de titres de participation, de titres d'investissement et de titres de placement.

Concernant les titres de participation, la juste valeur par fonds propres est de 430,2 M€, les moins values latentes s'élèvent à 9,6 M€ (valeur brute avant impôt différé).

La juste valeur par fonds propres sur les titres de placement est de 52,2 M€, les plus-values latentes s'élèvent à 4,1 M€ (valeur brute avant impôt différé).

Globalement la Caisse Régionale vise à maîtriser son risque de marché par le respect des limites qu'elle s'est fixée.

L'encadrement des risques de marchés de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarii de stress et les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques).

La Value at Risk (VaR)

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Exposition par facteur de risque :

<i>En M€</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Monétaire	1,1	1,1	1,1
Monétaire dynamique	0,0	0,0	0,0
Obligations	2,8	3,0	3,0
Convertible	0,0	0,0	0,0
Actions	34,1	27,9	24,9
Gestion alternative	13,6	25,5	34,2
Total du portefeuille de placement (juste valeur)	51,6	57,5	63,1

VaR	5,3	5,1	5,2
------------	------------	------------	------------

Les stress scénarii

La Caisse Régionale calcule également une sensibilité par facteur de risque qui se mesure au travers du scénario stress utilisé par le Groupe (Actions et fonds de capital risque : -20% ; Alternatif : -10% ; Monétaire dynamique : - 3% ; Taux : +200 bps).

Ce scénario complète la mesure en VaR, qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009
Perte potentielle (selon scénario stress)	7,8 M€	8,2 M€	8,5 M€

Ce scénario stress au 30 juin 2010 indiquait une perte potentielle de 7,8 M€.

Les indicateurs complémentaires :

La volatilité brute globale du portefeuille de titres de placements s'élevait à 17,8% au 31 mai 2010, contre 13,6% au 31 décembre 2009 (en hausse en raison de la volatilité des marchés et d'une dominante action du portefeuille). Le portefeuille de titres de placement ne représente plus que 49,9 M€ (normes IFRS) soit seulement 4,2 % des fonds propres consolidés.

La Caisse Régionale s'est fixée une limite de volatilité « ex ante » (volatilité prenant en compte les corrélations entre les OPCVM) de 5% sur le compartiment alternatif. Au 31 mai 2010, celle-ci s'établissait à 6,4%. La Direction Générale a été avertie dès le dépassement de la limite et tenue régulièrement informée. Le compartiment alternatif est constitué principalement de lignes en cours de cessions.

La Caisse Régionale gère également sur son portefeuille de titres comptabilisés en juste valeur un dispositif d'alerte pour encadrer le risque.

Les seuils d'alerte validés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Alerte de perte globale 1% maxi des fonds propres (soit 10,5 M€ en 2010).
- Alerte par facteur de risque :
 - Perte maxi 0.5% des fonds propres (soit 5,25 M€ en 2010) sur les classes d'actifs obligataires et alternatifs ;
 - Perte maxi 0.5% des fonds propres (soit 5,25 M€ en 2010) sur les classes d'actifs actions et diversifiés.

Ces alertes n'ont pas été déclenchées durant le premier semestre 2010.

c. Le risque de taux

L'analyse du risque de taux mesure l'impact sur le PNB de la caisse régionale d'une variation de taux. Les Gaps mis en évidence par l'analyse résultent d'un déséquilibre quant à la nature de taux ou l'échéancier entre l'actif et le passif.

Evolution de la gestion du risque de taux :

- De nouvelles limites du risque de taux ont été décidées en comité Actif-passif du 26 mai 2010 et validées par le Conseil d'Administration du 25 juin 2010. Ces limites sont revues chaque année.

Analyse à fin mars 2010 :

Sur la dernière analyse disponible à fin mars 2010, nous constatons que :

- Le gap synthétique (taux fixe + % Inflation) traduit un excédent d'actifs TF (risque à la hausse des taux) en année 1 qui porte sur 319 M€. Sur les autres années, le risque est relativement faible voire nul.
- Par rapport au trimestre précédent l'excédent d'actif TF de l'année 1 s'est accru de 191 M€ à 319 M€.
- La CR est exposée favorablement à la situation de taux actuelle grâce à une position transformatrice mesurée qui lui permet de générer du PNB financier tout en restant relativement protégée contre une hausse des taux à partir de mi-2011. Le comité actif-passif a décidé de ne pas réduire cette exposition.

d. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois.

Le coefficient de liquidité

La nouvelle approche de la liquidité des Caisses Régionales, engagée début 2009 et appliquée concrètement depuis le premier semestre 2010, vise à pouvoir bénéficier dès que possible d'une méthode dite « avancée » pour le calcul du ratio. Cependant la constitution d'un historique d'un an imposé par le régulateur conduit les entités du groupe à appliquer de façon transitoire dès le 30 juin 2010 la méthode « standard ».

Elle repose sur un coefficient de liquidité dont le calcul a évolué pour le calcul du ratio à fin juin.

La limite réglementaire du coefficient de liquidité reste à 100%.

Par rapport à la période précédente, le coefficient de liquidité a évolué comme suit :

	juin 2010	mai 2010	avr 2010	mars 2010	févr 2010	janv 2010	déc 2009	juin 2009
COEFFICIENT DE LIQUIDITE	149%	100%	114%	100%	100%	109%	100%	122%

Nouveau Coefficient
Méthode standard

Ce coefficient est complété à partir de juillet 2010 des déclarations trimestrielles suivantes:

- un tableau des coûts de financement
- un tableau de flux à 7 jours.

▪ **Le dispositif déployé au sein du groupe selon la « méthode avancée »**

Le Crédit Agricole SA en tant qu'organe central du groupe assure la liquidité (et la solvabilité) des entités du groupe. La méthode avancée définit par le groupe s'appuie sur :

- une limite de liquidité court terme (<1 an) qui assure la liquidité de la caisse régionale dans un environnement stressé
- deux ratios de refinancement MLT afin d'éviter une trop grande concentration des échéances et un risque de prix trop élevé sur une année.

La Caisse Régionale développe des outils de pilotage et de contrôle de cette méthode avancée avec pour objectif l'optimisation de la liquidité et la réduction de la facturation correspondante.

e. Les risques opérationnels

Conformément à la réglementation Bâle II, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou a instauré un dispositif de maîtrise des risques opérationnels.

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

Un nouvel outil de technologie « html » est disponible depuis fin 2009 (suite à l'injonction de la Commission Bancaire). Cet outil est accessible via la plateforme RCP supportant déjà l'outil de contrôle interne « SCOPE ». La révision 2009 a été réalisée sur le 1er trimestre 2010 (via ce nouvel outil « Europa »).

- *Contrôle de fiabilisation de la collecte par CASA (03/03/10) : Aucun incident en anomalie*

Les incidents d'un coût > 50 K€ doivent faire l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il s'agit d'incidents graves à remonter immédiatement via une fiche d'alerte : 3 incidents ont fait l'objet d'une analyse au cours du semestre sans déclencher d'alerte.

- *Principaux risques :*

Ils sont toujours sur le domaine Crédit (risques opérationnels frontières), le domaine Risque et le domaine Moyens de paiement qui est en progression sur les fraudes VAD par internet.

Des mesures de sécurisation ont été ajoutées en avril 2010 afin de faire baisser la fraude carte (mise en place d'une nouvelle version logicielle 3D Secure, contrôle de la présence du N° de DAV, partage des pertes avec les clients).

Début 2010, un contrôle interne trimestriel a été mis en place dans SCOPE sur la déclaration des risques opérationnels (exhaustivité et mise à jour des incidents), avec également la création d'un nouveau tableau de bord à la demande de Crédit Agricole SA.

La révision de l'analyse des scénarii majeurs 2010 est en cours.

8. Les certificats coopératifs d'investissement

a. L'évolution du nombre de titre

Au 1er janvier 2010, le capital de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est composé, entre autres, de 1 320 777 Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI).

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2010 n'ayant pas offert la possibilité à chaque titulaire de Certificats Coopératifs d'Investissements d'opter pour le paiement du dividende en CCI, le nombre de titres est resté identique.

b. La valeur boursière

Après la hausse de 119 % enregistrée en 2009, le cours du CCI a enregistré au 1^{er} semestre 2010 une baisse de 11,8 % pour s'établir à 48,85 euros.

Le volume annuel des transactions (de juillet 2009 à juin 2010) a été de 116 977 titres échangés soit, en moyenne, 459 titres par séance.

Sur le cours de clôture de 48,85 euros, la capitalisation boursière du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CCI, CCA et parts sociales compris) s'établit à 321 millions d'euros, soit 5,09 fois le résultat 2009.

c. Le rendement du titre

Pour l'exercice 2009, l'Assemblée Générale a validé le règlement d'un dividende de 3,00 euros. Cette rémunération assure aux CCI un rendement net de 5,4 % sur le cours au 31/12/09. Le bénéfice net par titre est de 9,6 euros au lieu de 10,2 euros en 2008.

La distribution du dividende a été réalisée le 19 mai 2010.

d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou

L'Assemblée générale du 24 mars 2010 a validé la reconduction du programme de rachat sur ses propres CCI.

Il est destiné à permettre à la Caisse Régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses CCI en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse Régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- d'assurer l'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI
- de procéder à l'annulation des CCI acquis.

	OBJECTIF ANIMATION	OBJECTIF ANNULATION	<i>Cumul</i>
Nbre de CCI détenus au 31/12/2009	14 327	15 816	30 143
Nbre de CCI acquis en 2010	5 231	19 734	24 965
Cours moyen des titres acquis en 2010	55,11 €	57,50 €	57,00 €
Nbre de CCI vendus en 2010	4 286		4 286
Cours moyen des titres vendus en 2010	57,55 €		57,55 €
Nbre de CCI annulés en 2010		0	0,00 €
Nbre de CCI détenus au 30/06/2010	15 272	35 235	50 507
Cours moyen des titres détenus au 30/06/2010	53,90 €	49,88 €	51,10 €
Valeur comptable des CCI détenus au 30/06/2010	823 168,74 €	1 773 384,41 €	2 580 690,54 €
Pourcentage de détention au 30/06/2010	1,2%	2,7%	3,8%

9. Les perspectives

Banque coopérative et mutualiste, forte de ses 1557 salariés, 865 administrateurs, appuyée sur 130 points de vente, la Caisse Régionale progresse sur ses trois métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier dans le cadre de son plan CAP2012 et continuera de faire la différence pour la Touraine et le Poitou.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Intérêts et produits assimilés	3.1	199 000	397 116	208 478
Intérêts et charges assimilées	3.1	-116 104	-250 857	-137 871
Commissions (produits)	3.2	75 986	146 284	71 135
Commissions (charges)	3.2	-9 799	-20 144	-9 765
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-2 509	-1 828	-1875
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	14 655	8 129	3 073
Produits des autres activités	3.5	3 315	2 976	1 172
Charges des autres activités	3.5	-1 953	-4 568	-1 933
PRODUIT NET BANCAIRE		162 591	277 108	132 414
Charges générales d'exploitation	3.6	-76 762	-147 878	-73 197
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-3 175	-8 005	-3 791
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		82 654	121 225	55 426
Coût du risque	3.8	-21 986	-28 741	-14 329
RESULTAT D'EXPLOITATION		60 668	92 484	41 097
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-1	-61	-69
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3			
RESULTAT AVANT IMPOT		60 667	92 423	41 028
Impôts sur les bénéfices	3.10	-19 024	-31 477	-13 985
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		41 643	60 946	27 043
Intérêts minoritaires				
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		41 643	60 946	27 043

2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Ecarts de conversion				
Actifs disponibles à la vente		(7 860)	119 793	120 940
Instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(7 860)	119 793	120 940
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(7 860)	119 793	120 940
Résultat net part du groupe		41 643	60 946	27 043
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		33 783	180 739	147 983
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		33 783	180 739	147 983

(1) Les montants sont présentés net d'impôts.

3. Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales		33 796	46 974
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	2 022	515
Instruments dérivés de couverture		47 386	38 447
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	482 338	492 886
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	403 107	437 749
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	7 504 002	7 351 821
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-43	20 950
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		198 654	214 133
Actifs d'impôts courants et différés		28 697	25 465
Comptes de régularisation et actifs divers		132 936	141 875
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.7	22	22
Immobilisations corporelles	5.8	45 202	47 406
Immobilisations incorporelles	5.8	88	115
Ecarts d'acquisition	2.3		
TOTAL DE L'ACTIF		8 878 207	8 818 358

4. Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	9 795	6 419
Instruments dérivés de couverture		50 753	28 615
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	5 369 143	5 331 631
Dettes envers la clientèle	5.5	2 031 845	2 074 158
Dettes représentées par un titre	5.6	51 003	16
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	32 472
Passifs d'impôts courants et différés		3 734	10 290
Comptes de régularisation et passifs divers		146 357	149 129
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.9	25 364	25 075
Dettes subordonnées	5.6		
TOTAL DETTES		7 687 994	7 657 805
CAPITAUX PROPRES		1 190 213	1 160 553
Capitaux propres - part du Groupe		1 190 213	1 160 553
Capital et réserves liées		373 301	365 367
Réserves consolidées		782 238	733 349
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-6 969	891
Résultat de l'exercice		41 643	60 946
Intérêts minoritaires			
TOTAL DU PASSIF		8 878 207	8 818 358

5. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2009	149 600	205 696		746 751	-118 902		983 145		983 145
Augmentation de capital	5 911			0			0		5 911
Variation des titres auto détenus	-512			0			0		-512
Dividendes versés en 2009				-13 402			-13 402		-13 402
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	5 399	0	0	-13 402	0	0	-8 003	0	-8 003
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	120 940	0	120 940	0	120 940
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (2)				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2009				0		27 043	27 043		27 043
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2009	154 999	205 696	0	733 349	2 038	27 043	1 123 125	0	1 123 125
Augmentation de capital (Parts Sociales des Caisses Locales)	5 137			0			0		5 137
Variation des titres auto détenus (Rachat de CCI)	-465			0			0		-465
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	4 672	0	0	0	0	0	4 672	0	4 672
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-1 147	0	-1 147	0	-1 147
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (2)				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2009				0		33 903	33 903		33 903
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2009	159 671	205 696	0	733 349	891	60 946	1 160 553	0	1 160 553
Affectation du résultat 2009				60 946		-60 946	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2010	159 671	205 696	0	794 295	891	0	1 160 553	0	1 160 553
Augmentation de capital	8 917			0			8 917		8 917
Variation des titres auto détenus	-983			0			-983		-983
Dividendes versés en 2010				-12 057			-12 057		-12 057
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	7 934	0	0	-12 057	0	0	-4 123	0	-4 123
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-7 860	0	-7 860	0	-7 860
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (2)				0			0		0
Résultat au 30/06/2010				0		41 643	41 643		41 643
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2010	167 605	205 696	0	782 238	-6 969	41 643	1 190 213	0	1 190 213

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

6. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2010	1er semestre 2009	2009
Résultat avant impôts	60 667	41 028	92 423
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 175	3 796	8 014
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	22 685	12 714	27 963
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-47	53	75
Résultat net des activités de financement		3 023	106
Autres mouvements	-499	2 255	-12 031
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	25 314	21 841	24 127
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	153 175	169 462	21 176
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-215 985	-157 447	-251 680
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	65 070	-9 567	-8 529
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	23 732	63 348	55 316
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-27 767	8 704	-10 011
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-1 775	74 500	-193 728
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	84 206	137 369	-77 178
Flux liés aux participations (1)	-1 627	-3 720	-14 353
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-945	-1 707	-6 452
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-2 572	-5 427	-20 805
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-3 140	-7 490	-2 354
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-4 814	-4 814
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-3 140	-12 304	-7 168
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	78 494	119 638	-105 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-26 401	78 750	78 750
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	46 938	55 332	55 332
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-73 339	23 418	23 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	52 093	198 388	-26 401
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	33 720	47 451	46 938
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	18 373	150 937	-73 339
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	78 494	119 638	-105 151

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2010, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou s'élève à 2.673 K€, portant notamment sur les opérations suivantes :

- SCI Jardin Laurence Berluchon = 1.446 K€
- SAS Touraine Poitou Immobilier = 400 K€
- CT CAM = 570 K€
- CA INNOVE = 108 K€

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou à ses actionnaires, à hauteur de - 12.057 K€ pour le premier semestre 2010 et l'augmentation de capital des Caisses Locales + 8.917 K€.

7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou au 30 juin 2010 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2009 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2010. Celles-ci portent sur :

- l'amendement annuel visant à améliorer la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle ;
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels ;
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises ;
- l'amendement de la norme IAS 39, issu du règlement du 15 septembre 2009 (CE n° 839/2009), relatif aux éléments éligibles à la couverture et qui apporte notamment des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers ;
- la révision de la norme IFRS 1 issue du règlement du 25 novembre 2009 (CE n° 1136/2009) et l'amendement issu du règlement du 23 juin 2010 (UE n°550/2010), relatifs à la première adoption des normes internationales ;
- Les amendements annuels visant à améliorer et clarifier 10 normes et 2 interprétations et issus du règlement du 23 mars 2010 (UE n°243/2010) ;
- l'amendement de la norme IFRS 2, issu du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 244/2010), relative aux paiements fondés sur des actions et qui incorpore en s'y substituant les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 11 ;
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe ;
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- l'interprétation IFRIC 15 issue du règlement du 22 juillet 2009 (CE n° 636/2009), relative aux contrats de construction de biens immobiliers traités dans les normes IAS 11, contrats de construction, et IAS18, produits des activités ordinaires ;

- l'interprétation IFRIC 17 issue du règlement du 26 novembre 2009 (CE n° 1142/2009), relative à la distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- l'interprétation IFRIC 18 issue du règlement du 27 novembre 2009 (CE n° 1164/2009), relative au transfert d'actifs provenant de clients, et qui ne concerne pas les activités du Groupe.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période, à l'exception, le cas échéant, de la révision des normes IAS 27 et IFRS 3.

En effet, l'application prospective de la révision des normes IAS 27 et IFRS 3 aux opérations d'acquisitions effectives à compter du 1^{er} janvier 2010 entraîne un changement de méthode comptable pour le Groupe. Les principaux points concernent :

- l'évaluation initiale des intérêts minoritaires : elle peut se faire, au choix de l'acquéreur, de deux manières :
 - à la juste valeur à la date d'acquisition ;
 - à la quote-part dans les actifs et passifs identifiables de l'acquise réévalués à la juste valeur.

Cette option est exerçable acquisition par acquisition ;

- les frais d'acquisition : ils ne peuvent plus être activés au sein du goodwill et doivent obligatoirement être comptabilisés en charges en totalité. Dès lors que l'opération a de très fortes probabilités de se réaliser, ils sont enregistrés dans le poste "gains ou pertes nets sur autres actifs", sinon ils sont enregistrés dans le poste "charges générales d'exploitation" ;
- certaines opérations doivent être désormais comptabilisées séparément du regroupement d'entreprises ;
- les modalités de comptabilisation des prises de contrôle par étape ou des cessions partielles entraînant la perte de contrôle ;
- le rattachement des clauses d'ajustement de prix, lorsqu'elles sont des instruments financiers, aux dispositions de la norme IAS 39.

Au cours du 1^{er} semestre 2010, la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou n'a pas effectué d'opération susceptible d'être concernée par ce changement de méthode comptable.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IAS 32, issu du règlement du 23 décembre 2009 (CE n° 1293/2009), relatif au classement des émissions de droit. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011.
- l'amendement des normes IFRS 1 et IFRS 7, issu du règlement du 30 juin 2010 (UE n° 574/2010), relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2010.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

8. Périmètre de consolidation – parties liées

Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2010

Il n'y a pas de société entrée dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification.

Il n'y a pas d'évolution concernant le passage de palier conduisant à une consolidation en direct.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2010

Il n'y a pas de sortie de périmètre par rapport au 31 décembre 2009.

✓ Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant.

✓ Les écarts d'acquisition

Néant.

✓ Parties liées

Néant.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans un contexte de volatilité des marchés et un environnement économique qui reste dégradé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Angers et Paris-La-Défense, le 29 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE



S. BERTRAND

ERNST & YOUNG Audit



L. VALVERDE

Déclaration du Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article cadre des dispositions de l'article 222-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Philippe Chatain, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

1. Déclaration du Directeur Général

Je déclare assumer la responsabilité du rapport financier semestriel, et j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6.

2. Faits marquants du premier semestre 2010 et principaux risques et incertitudes du second semestre 2010

La Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou n'a pas enregistré d'évènements marquants autres que ceux mis en évidence au 1^{er} semestre et n'a pas identifié de risques majeurs susceptibles d'affecter significativement les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010.

Fait à Poitiers, le 27 août 2010

Philippe CHATAIN,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Chatain', written over a horizontal line.

Directeur Général.